

Démarche : Appel à projets 2025 Gestion et Valorisation de la haie en Occitanie - Pacte en faveur de la haie

Organisme : SRAA

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Le présent appel à projets s'inscrit dans la continuité de la mise en œuvre du Pacte en faveur de la haie et du Plan de Relance, avec un objectif de gain net du linéaire de haie de 50 000 km de d'ici 2030 sur le territoire français, conformément à la trajectoire définie par la planification écologique.

Le Pacte en faveur de la haie repose ainsi sur le postulat selon lequel la préservation des haies et des arbres intraparcellaires ne peut être assurée que si leur valeur économique est clairement visible pour les propriétaires et les gestionnaires, en particulier les entreprises agricoles. Cette valorisation économique doit être conditionnée à une gestion durable de la haie pour garantir sa pérennité et optimiser son intérêt pour la production agricole.

A la suite des deux appels à projets (AAP) gérés en 2024 par la DRAAF et les DDT(M) (gestion durable et plantation) et l'ADEME (structuration des filières de valorisation), cet appel à projets 2025 a pour objectif d'offrir un continuum entre l'amont et l'aval de la filière. Il vise donc à poursuivre les actions d'animation à la gestion durable entreprises en 2024, afin de s'assurer que les haies bénéficiant des plantations subventionnées ne dépérissent pas, soient gérées durablement et puissent être valorisées. Ces actions se poursuivront également à l'échelle territoriale, afin d'offrir des débouchés structurés aux produits de l'entretien. L'animation à la gestion durable et à la structuration territoriale seront soutenus par le financement d'investissements matériels afin de répondre aux enjeux de transition agroécologique et énergétique des exploitations agricoles et des territoires.

Cette mesure du Pacte est territorialisée et mise en œuvre par les services de l'État au niveau régional, sous le pilotage de la DRAAF Occitanie.

Votre dossier de demande 100% dématérialisé

Votre dossier de demande de subvention concerne la gestion durable et la structuration de filières de valorisation durable de la haie et des arbres intraparcellaires. L'appel à projet 2025 du pacte en faveur de la haie soutient :

- l'animation à la structuration de filières territoriales
- l'investissement matériel.

Pour constituer votre dossier de demande de subvention, les sections suivantes sont à compléter :

1. Identification projet
2. Identification porteur du projet
3. Dépenses éligibles

4. Dispositions financières

5. Pièces justificatives à fournir

6. Attestations et engagements du demandeur

7. Modalité de versement de la subvention

8. Signature

Votre dossier est enregistré automatiquement après chaque modification. Vous pouvez à tout moment fermer la fenêtre et reprendre plus tard là où vous en étiez.

Une notice explicative (cahier des charges) détaille les règles de l'appel à projets.

1. Identification projet

Nom du projet :

Pour un projet mené en consortium avec un dossier déposé par chaque partenaire, mettre un nom de projet commun.

Localisez et nommez le (ou les) territoire(s) d'action de votre projet

A titre d'exemple le projet peut être mené à l'échelle d'une communauté de communes, d'un PNR, d'une petite région agricole...

Votre projet concerne :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

une filière de valorisation déjà existante en développement

une filière émergente à structurer

une filière existante à créer

La demande de subvention est faite par :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Une structure simple (approche "structure individuelle")

Un groupement de structures (approche "collectif de structure")

Le type de dépôt :

Pour un dossier unique de projet collectif, la subvention est versée au chef de file qui la répartit entre les partenaires. Pour plusieurs dossiers pour 1 projet, chaque structure reçoit directement sa subvention.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Le projet est déposé en un seul dossier porté par le chef de file

Le projet est découpé en plusieurs dossiers (nombre de dossiers = nombre de structures du consortium)

Nombre de structures appartenant au consortium

mettre le nombre TOTAL de structures (la votre comprise)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Convention de partenariat consortium avec un chef de file

Appel à projets 2025 Gestion et Valorisation de la haie en Occitanie - Pacte en faveur de la haie

La demande de subvention concerne :

Attention : le demande d'investissement est conditionnée à la justification de l'animation.

L'animation peut être financée par d'autres AAP tels que : volet 3 de l'AAP 2024 animation du Pacte, structuration de filière par l'ADEME 2024, conseil départemental, etc.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Le volet investissement

Le volet animation

Expliquer les actions d'animations de votre structure.

Vous ne demandez pas d'animation dans le cadre de cet appel à projets 2025 gestion et valorisation de la haie.

Veuillez décrire l'animation concernant le gestion durable de la haie et/ou la structuration de filières de valorisation que votre structure réalise en Occitanie

Pour rappel, l'éligibilité des investissements est conditionnée à une animation territoriale effective.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative

Vous pouvez joindre des documents justifiant l'animation de votre structure (ou d'une structure partenaire) dans le domaine de la gestion durable et de la valorisation de la haie en Occitanie. A minima un diagnostic territorial de matériel doit être fourni (guide de rédaction en pièce jointe)

Période d'éligibilité des actions et des dépenses correspondantes

Pour rappel:

- la date de début des actions et des dépenses correspondantes ne peut être antérieure à la date de dépôt de la demande sous démarche simplifiée ;
- la date de fin de réalisation des actions, et donc de fin d'éligibilité des dépenses, ne peut pas dépasser 3 ans à compter de la date de clôture de l'AAP, soit le 20 octobre 2028.

Date prévisionnelle de début du projet

Date prévisionnelle de fin du projet

2. Identification demandeur

Votre SIRET est en cours d'immatriculation auprès de l'INSEE

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Numéro de SIRET

SIRET

Dénomination

Forme juridique

récépissé de l'INSEE

Statut juridique

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Association

Collectivité

Chambre d'agriculture

SCIC

Enseignement agricole

Veillez décrire les principales activités de votre structure :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Si votre structure a le statut de grande entreprise, l'élaboration d'un scénario contrefactuel est requise

Raison sociale

Nom et prénom du représentant légal

Le représentant légal est la personne qui a la compétence juridique pour engager la structure.

Civilité du représentant légal

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Madame

Monsieur

Qualité du représentant légal

(Président, etc.)

Téléphone du représentant légal

Adresse électronique du représentant légal

Le représentant légal est-il également le responsable du projet ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Nom et prénom du responsable du projet

Appel à projets 2025 Gestion et Valorisation de la haie en Occitanie - Pacte en faveur de la haie

Numéro de téléphone du responsable du projet

Le numéro de téléphone portable est conseillé.

Adresse électronique du responsable du projet

Adresse mail régulière permettant d'échanger avec le bénéficiaire de la subvention

Description des partenaires

Nom de la structure partenaire

Numéro SIRET de la structure partenaire

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Nom de la structure partenaire

Numéro SIRET de la structure partenaire

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Nom de la structure partenaire

Numéro SIRET de la structure partenaire

SIRET

Dénomination

Forme juridique

3. Dépenses éligibles

Les dépenses éligibles sont précisées de l'appel à projets.

Volet A1 : Sensibilisation générale et communication

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Expliquez les actions envisagées dans le volet A1

Appel à projets 2025 Gestion et Valorisation de la haie en Occitanie - Pacte en faveur de la haie

Volet A2 : Accompagnement à la gestion durable

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Expliquez les actions envisagées dans le volet A2

Volet A3 : Accompagnement au développement de l'animation territoriale et de solutions organisationnelles pour regrouper les acteurs de la filière, uniquement ouvert pour les consortiums

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Expliquez les actions envisagées dans le volet A3

Volet A4 : Actions de coordination de l'animation

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Expliquez les actions envisagées dans le volet A4

Volet I1 : Équipements d'exploitation durable des haies et d'arbres intraparcellaires

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Volet I2 : Création ou l'aménagement des plateformes d'approvisionnement et de tri dimensionnées pour répondre aux enjeux territoriaux d'approvisionnement et d'amélioration de la qualité du bois issu de haie

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Volet I3 : Équipements assurant le tri des bois selon les usages et la production de qualité

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Appel à projets 2025 Gestion et Valorisation de la haie en Occitanie - Pacte en faveur de la haie

Volet I4 : Petits équipements en lien avec la gestion fine de la haie et du bois bûche

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Dossier de présentation du projet

4. Dispositions financières

Montant prévisionnel du projet (total)

Indiquer le montant total du projet en HT.

Pour un projet collectif, ce montant est la somme de toutes les actions réalisées par l'ensemble des bénéficiaires.

Montant de l'aide demandée

Indiquer en € le montant d'aide demandée pour l'ensemble des actions présentées pour ce projet.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Annexe financière / Dépenses prévisionnelles pour le projet

Joindre l'annexe financière présentant les dépenses prévisionnelles du projet volet par volet et le plan de financement en utilisant le modèle proposé.

Merci de joindre à votre demande :

le classeur complet au FORMAT .xlsx

une copie au format.pdf de l'onglet "synthèse" signé par le représentant légal avec apposition du tampon de la structure

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation(s) du coût journalier

Joindre pour chaque structure (demandeur et partenaires éventuels), une attestation de coût journalier établie par la personne en charge de la comptabilité de la structure d'appartenance.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Devis retenus pour les investissements

Justifier les devis retenus.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation(s) fiscale(s) de non assujettissement à la TVA

Fournir l'attestation de non assujettissement à la TV pour chaque structure ne récupérant pas la TVA.

5. Autres pièces justificatives à fournir

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation aide de minimis

Attestation à fournir par chaque structure bénéficiaire du volet investissement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Obligations légales

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation santé financière

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

RIB

Pièce d'identité du représentant légal

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièces supplémentaires pour les associations

Pour les associations, joindre obligatoirement :

- Statuts approuvés ou déposés de la structure associative et liste des membres composant le conseil d'administration (Copie de la publication au JO ou récépissé de la déclaration en préfecture ou N°RNA)

Document cerfa

6. Attestations et engagement

Remarque

Le bénéficiaire doit respecter des engagements en contrepartie du versement de l'aide. Il doit fournir au moment de la demande d'aide une attestation sur l'honneur portant sur certains de ces engagements.

En cochant les cases devant les attestations et engagements ci-après, vous confirmez l'affirmation.

Je déclare et atteste sur l'honneur:

n'avoir pas sollicité pour la même action une aide autre que celle indiquée sur le formulaire de demande d'aide

Cochez la mention applicable

Oui

Non

avoir pris connaissance des points de contrôle spécifiques à ce dispositif d'aide figurant dans la notice d'information relative au dispositif

Cochez la mention applicable

Oui

Non

avoir pris connaissance des délais maximum de début d'exécution et de réalisation des actions qui s'attachent au projet, et qui figurent dans la notice d'information relative au dispositif

Cochez la mention applicable

Oui

Non

que l'action pour laquelle la subvention est sollicitée n'a reçu aucun commencement d'exécution (signature de bon de commande, approbation de devis, ordre de service...) avant la date d'accusé de réception du dossier

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Appel à projets 2025 Gestion et Valorisation de la haie en Occitanie - Pacte en faveur de la haie

être à jour de ses obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables (attestation sur l'honneur à fournir à la demande d'aide) ;

Cochez la mention applicable

Oui

Non

avoir des pratiques de gestion durable adaptés au contexte pédoclimatique local, en tenant compte autant que possible du changement climatique en cours ;

Cochez la mention applicable

Oui

Non

que les renseignements fournis dans le formulaire de demande d'aide et les pièces jointes sont exacts.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

que mon entreprise n'est pas en difficulté au sens du point (33) (63) des lignes directrices agricoles et forestières (LDAF) concernant les aides d'Etat dans les secteurs agricoles et forestiers et dans les zones rurales

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je m'engage, sous réserve de l'attribution de l'aide, à :

informer le service instructeur de la demande de toute modification de situation, de la raison sociale de la structure, d'engagements, d'action ;

Cochez la mention applicable

Oui

Non

transmettre au service instructeur la demande la déclaration de début des actions dans les délais impartis

Cochez la mention applicable

Oui

Non

réaliser les actions présentée dans la demande conformément aux conditions techniques et financières définies par la décision attributive d'aide

Cochez la mention applicable

Oui

Non

remplir les obligations de résultat fixées dans des conventions de partenariat par la décision attributive d'aide

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Appel à projets 2025 Gestion et Valorisation de la haie en Occitanie - Pacte en faveur de la haie

ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits publics en plus de ceux déjà indiqués précédemment

Cochez la mention applicable

Oui

Non

respecter les obligations de publicité des financements du Pacte en faveur de la haie et de France Nation Verte

Cochez la mention applicable

Oui

Non

détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente, pendant dix ans à compter de la date à laquelle intervient la décision d'attribution de l'aide

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je suis informé:

qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur

Cochez la mention applicable

Oui

Non

que l'ensemble des informations recueillies dans le présent formulaire fait l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de mon dossier de demande d'aide et à l'évaluation de la mesure. Les destinataires des données sont l'Agence de Service et de Paiement (ASP) et le Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. Conformément à la loi "informatique et libertés" n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et rectification aux informations à caractère personnel me concernant. Si je souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations me concernant, je peux m'adresser au service instructeur.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

7. Modalité de versement de la subvention

Versement d'une avance

Le versement de la subvention peut comprendre un premier paiement sous la forme d'une avance de 30% du montant du projet si le bénéficiaire en fait la demande lors de la demande de subvention ;

Souhaitez-vous demander le versement d'une avance ?

Une avance de 30% peut être versée dès ouverture des travaux. Pour obtenir cette avance, vous devez en faire la demande en cochant "oui".

Cochez la mention applicable

Oui

Non

8. Signature

Appel à projets 2025 Gestion et Valorisation de la haie en Occitanie - Pacte en faveur de la haie

Signature de la demande d'aide

Cochez cette case vaut signature de la présente demande d'aide auprès des services compétents pour le traitement du dossier.

A compter du dépôt du dossier, vous ne pourrez plus revenir sur le dossier, les modifications ne pourront plus être apportées qu'auprès du service instructeur de la présente demande.

Cochez la mention applicable

Oui

Non